

Pont Péan, le 24 février 2019

**Destinataires :**

- Clubs engagés en TEAMGYM sur les étapes régionales
- Comités Régionaux
- Comités départementaux

Réf : CTR/2018-2019/035

Affaire suivie par Benoit BAGUELIN : [baguelin.ffgy@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgy@wanadoo.fr)

**Objet : Sélective Regroupement TEAMGYM  
16 et 17 mars 2019 - SAUMUR**

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans cette lettre, différentes informations concernant le déroulement de la compétition Regroupement TEAMGYM à SAUMUR, les 16 et 17 mars 2019.

**Lieu de la compétition :** Salle Gym Agglo : 83, rue de la Prévôté, Saint Lambert des Levées  
49400 SAUMUR

**DROITS D'ENGAGEMENT :**

Catégories filière performance « filière nationale » : 36,00 € par Equipe

Catégories filière « fédérale » : 32,00 € par équipe

**A régler impérativement avant le 14 mars 2019 dernier délai à réception par mail du bordereau de paiement.**

- par virement bancaire (RIB en pièce jointe) en précisant bien l'intitulé compétition et destination regroupement

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Comité Régional des Pays de la Loire - REGROUPEMENT » et à envoyer au *Comité Régional de gymnastique des Pays de la Loire, Maison des sports, 44 rue Romain Rolland 44000 NANTES.* **joindre le bordereau de paiement à l'envoi**

**Les reçus seront envoyés par mail la semaine qui suivra la compétition.**

**FORFAITS :**

Les forfaits connus doivent être déclarés via engagym et copie mail à Corentin PETUSSEAU [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com): et Benoit BAGUELIN – 10 jours avant la date de compétition, soit le 7 mars 2019.

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements fixée au 7 mars 2019 minuit : pas de droits d'engagement à régler, pas d'amende (au plus tard 10 jours avant la compétition).
- **Après le 7 Mars 2019**, les droits d'engagement restent dûs – Un certificat médical doit être fourni, le jour de la compétition ou au plus tard le mardi qui suit la compétition.
- Forfait non déclaré et/ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés et amende de 200 € par équipe.
- **MUSIQUES :**

A télécharger via « DJGYM » avant le 7 Mars 2019 si modification depuis l'étape régionale.

En cas de problème de chargement sur le site, envoyer les musiques par mail à : [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)  
Un mail = une musique et mettre dans l'objet le titre de la musique (Catégorie-Club-Gym).

Les entraîneurs devront avoir en leur possession une clé USB avec toutes les musiques de leur club nommées comme indiqué ci-dessus, ceci afin de pouvoir pallier rapidement tout problème.

Prévoir une clé USB en support musical de remplacement.

Benoit BAGUELIN

Coordonnateur « Regroupement »  
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN  
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36  
E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY

Délégué fédéral  
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49  
E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)

Vous trouverez en pièce jointe le dossier COL à consulter avec attention.

## **VERIFICATION DES LICENCES :**

**Attention :** Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

## **ORGANIGRAMME PREVISIONNEL :**

Compte tenu des informations à notre disposition, et dans l'optique de disposer d'un jury le plus complet possible pour le déroulement de la compétition, voici l'organigramme prévisionnel de la compétition : Voir **Annexe 1**.

**Attention**, ne connaissant pas l'ensemble des équipes engagées définitives, cet organigramme est un prévisionnel susceptible d'être modifié.

## **Date limite d'envoi des fiches de difficultés :**

Les fiches de difficultés sont à envoyer au plus tard le **7 mars 2019** au soir. Après cette date, aucune feuille ne sera acceptée. Nous vous rappelons que la réglementation technique impose une pénalité de - 1 pt/agrès en cas d'absence de difficulté. Prenez vos dispositions dès à présent ! Pour rappel : seul le format numérique est accepté, aucune feuille ne sera acceptée sur place.

Les feuilles sont à envoyer au responsable des juges de la compétition à l'adresse suivante : [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)

Vous recevrez par retour de mail une confirmation de la bonne réception de la feuille de difficulté.

**Le fichier Excel sera envoyé en respectant le format suivant : Catégorie\_Nomduclub\_Numerodel'équipe.**

*Exemple : Pour une équipe du club de Saumur Loire Alliance Gymnique engagée en catégorie Evolution féminine, en tant qu'équipe n°2 (ie. Il y a une équipe 1 engagée dans la même catégorie), la feuille de difficulté Excel à envoyer sera nommée EvolutionFéminine\_SLAG\_Equipe1.*

## **JURY :**

Comme sur la saison passée, nous rappelons que chaque club doit fournir **un juge par équipe engagée sur une même rotation**, en compétition sous peine de se voir infliger une amende de 305 € (voir réglementation technique). De manière à disposer d'un jury complet, nous pourrions être amené à vous demander 1 juge/équipe/par rotation (samedi AM/dimanche matin/dimanche AM) comme la réglementation technique l'impose. Pour les clubs qui engageraient plusieurs équipes sur une même rotation, nous fixerons une limite de 2 juges appelés par club par rotation, au besoin.

Si vous ne disposez pas d'un juge formé cette saison ou recyclé (saison 2017/2018 ou 2018/2019), nous vous engageons à prendre contact avec les clubs du regroupement pour vous échanger vos juges.

A cet effet, nous vous rappelons qu'une liste du jury Regroupement est disponible à l'adresse suivante pour faciliter les échanges :

[Lien Jury TEAMGYM UOC](#)

La liste est encore incomplète, nous vous remercions de la compléter le cas échéant.

Nous vous rappelons qu'il existe un code vestimentaire à respecter pour vous présenter sur un plateau de compétition en tant que juge (voir réglementation technique et code de pointage). Les personnes ne respectant pas le code vestimentaire ne seront pas autorisées à juger et la pénalité pour absence de juge sera appliquée. Pour rappel, la cravate est obligatoire pour les hommes.

En **Annexe 2**, vous trouverez l'organigramme prévisionnel des juges. Attention, la répartition aux agrès est susceptible d'évoluer en fonction des niveaux de juge communiqués sur les feuilles de difficultés.

## **ENTRAÎNEURS :**

2 entraîneurs par équipe sont autorisés en salle d'échauffement.

Les entraîneurs doivent être licenciés et en tenue de sport. Les entraîneurs qui ne sont pas en tenue se verront refuser l'accès en salle d'échauffement et 1pt de pénalité sur le total de leur équipe (réglementation fédérale).

### **Rappel :**

*L'application de la réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national.*

## **ECHAUFFEMENT CORPOREL EN SALLE D'ECHAUFFEMENT**

Comme le précise la réglementation technique, l'échauffement est corporel. Aucun agrès ne sera présent en salle d'échauffement.

L'accès à la salle d'échauffement sera autorisé 45 min avant le début de la rotation plateau. Aucune équipe ne sera admise avant. Le contrôle des licences aura lieu en salle d'échauffement.

Un passage en musique pourra être autorisé en salle d'échauffement, si les conditions le permettent. Reste à votre charge de prévoir une clé USB avec votre musique, à amener en salle d'échauffement.

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

La compétition se déroulera en respectant l'ordre européen des agrès : sol / mini-trampoline / tumbling. Un jury sera présent pour chaque agrès sur l'ensemble de la compétition.

Le responsable micro appellera les équipes avant leur passage. Le passage compétition sera précédé d'un temps d'échauffement à l'agrès de 2 min pour les catégories fédérales et 4 min pour les catégories performances.

Les passages au tumbling et au mini-trampoline seront accompagnés d'une musique d'ambiance. Depuis cette année, chaque équipe a la possibilité de télécharger une musique d'accompagnement pour son passage tumbling et/ou mini-trampoline sur DJGym. Si les conditions le permettent, les musiques pourront être utilisées pour le passage de vos gyms si elles ont été correctement uploader dans DJGym au préalable.

Le jour de la compétition, une musique sera choisie arbitrairement par le responsable musique entre le passage au mini-trampoline et le passage au tumbling.

## **MODIFICATION DE COMPOSITION D'EQUIPE APRES ENGAGEMENT**

L'équipe engagée peut être modifiée jusqu'à la date de fin d'engagement (14 mars). En cas de blessure, ou autres événements, il vous est tout à fait possible de modifier la composition de votre équipe directement sur Engagym.

Après le 14 mars, la composition de l'équipe ne peut plus être modifiée. Pour toute modification, une demande devra être adressée auprès du responsable des juges par mail ([corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)) jusqu'à la veille de la compétition. La demande devra comprendre le motif de la modification, ainsi que tous justificatifs permettant d'étayer la demande (certificat médical, etc.). Sous réserve que la demande soit acceptée par le responsable des juges, la pénalité pour « faux nombre de gym » au sol ne sera pas appliquée. Dans les autres cas, la pénalité sera appliquée et aucune réclamation ne pourra être faite.

## **DIVERS :**

Le règlement technique précise pour cette année que les gymnastes de la filière performance (i.e. équipe détente/passion/europe) doivent obligatoirement fournir un certificat médical renouvelé en début de saison pour la pratique en compétition (page 21 de la réglementation technique).

**Pour tout renseignement technique contacter Corentin PETUSSEAU :**

[corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)

Nous vous souhaitons bonne réception de ces précisions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos salutations sportives les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement**  
**B. BAGUELIN**



**Le Délégué Fédéral**  
**Luc LE ROY**

**Corentin PETUSSEAU**  
Responsable des Juges TEAMGYM



C.P.I : DTRG -CTE -CTF - Responsable des juges – COL- CR52- membres du déroulement

Benoît BAGUELIN  
Coordonnateur « Regroupement »  
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN  
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36  
E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY  
Délégué fédéral  
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49  
E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)

## ANNEXE 1

### ORGANIGRAMME PREVISIONNEL TEAM GYM « REGROUPEMENT » 16/17 MARS 2019 SAUMUR SAMEDI 16 MARS 2019

<b>14h15</b>	Réunion des juges
<b>14h30</b>	APPEL/ECHAUFFEMENT GENERAL 1 <sup>er</sup> groupe
<b>15H15 – 19H15</b>	<b>COMPETITION (25 équipes) :</b> DECOUVERTE féminine (12 équipes) DECOUVERTE mixte/masculine (3 équipes) DECOUVERTE adulte (4 équipes) EVOLUTION mixte/masculine (5 équipes) PASSION (1 équipe)
<b>19h35</b>	PALMARES

### DIMANCHE 17 MARS 2019

<b>8h45</b>	Réunion de juges
<b>9h00</b>	APPEL/ECHAUFFEMENT GENERAL 1 <sup>er</sup> groupe
<b>9h45 – 11H45</b>	<b>COMPETITION (11 équipes) :</b> DETENTE féminine (7 équipes) DETENTE mixte/masculine (4 équipes)
<b>12h00 – 12h15</b>	PALMARES
<b>13H00</b>	Réunion de juges
<b>13h15</b>	APPEL/ECHAUFFEMENT GENERAL 1 <sup>er</sup> groupe
<b>14H00 – 16H15</b>	<b>COMPETITION (16 équipes) :</b> EVOLUTION féminine (17)
<b>16h30 – 16h45</b>	PALMARES

**ATTENTION : Les horaires sont susceptibles d'être modifiés à la suite des engagements définitifs**

Pour rappel, la salle d'échauffement n'est plus équipée en tumbling ni mini-trampoline.

**UNIQUEMENT ESPACE ECHAUFFEMENT CORPOREL**

## ANNEXE 2 : JURY PREVISIONNEL



### COMPÉTITION REGROUPEMENT SAUMUR

16 et 17 Mars 2019

**Responsable du jury :**

**PETUSSEAU Corentin**  
corentin.petusseau@gmail.com  
06 66 27 70 86

<b>SAMEDI</b>	Réunion de juge	14h15
	Echauffement des équipes	45 min avant le début de leur rotation
	Compétition	15h15

	SOL	MINI-TRAMPOLINE	TUMBLING
JA	<b>Ophélie A-SIM</b>	<b>Justine BOUFFARD</b>	<b>Sandrine DESNOS</b>
JC 1	UMP GYM	ST AUBIN	AG PLOUGASTEL
JC 2	ISSOLDUNOISE		
JE 1	GCRY	LECOUSSE	CERCLE PAUL BERT
JE 2	MONTFORT	ASJO	SLAG
JE 3	CERCLE JULES FERY	ESN GYM	ASSOCIATION SPORTIVE LES TAMARIS
JE 4	US ARGENTON GYMNASTIQUE		

<b>DIMANCHE MATIN</b>	Réunion de juge	8h45
	Echauffement des équipes	45 min avant le début de leur rotation
	Compétition	9h45

	SOL	MINI-TRAMPOLINE	TUMBLING
JA	<b>DESNOS Sandrine</b>	<b>CHAMPDAVOINE Luc</b>	<b>Ophélie A-SIM</b>
JC 1	ASCA	BEAUSEJOUR	ANGERS GYMNASTIQUE
JC 2	FONTENAY		
JE 1	ISSOLDUNOISE	GCRY	DINARD
JE 2	SLAG	CERCLE PAUL BERT	STG CHATEAUDUN
JE 3	ASPC		
JE 4			

<b>DIMANCHE APRES-MIDI</b>	Réunion de juge	13h
	Echauffement des équipes	45 min avant le début de leur rotation
	Compétition	14h

	SOL	MINI-TRAMPOLINE	TUMBLING
JA	<b>Justine BOUFFARD</b>	<b>Ophélie A-SIM</b>	<b>CHAMPDAVOINE Luc</b>
JC 1	VERN	AG LE MANS	CHATRES DE BRETAGNE
JC 2	GYMNASTIQUE LUNEROISE		
JE 1	AURAY	ASJO	ASSOCIATION SPORTIVE LES TAMARIS
JE 2	LA SUZE	CESSON	LECOUSSE
JE 3	PACE	LES ALCYONS	BEAUSEJOUR
JE 4	MONTFORT		

Benoît BAGUELIN  
Coordonnateur « Regroupement »  
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN  
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36  
E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY  
Délégué fédéral  
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49  
E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)